



RAPPORT D'ACTIVITÉ



FORMATION EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Mai 2026

IRTS CA INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE



8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS
03 26 06 22 88 / www.irtsca.fr



SOMMAIRE

Introduction	1
I. La composition de l'équipe pédagogique	2
II. La formation EJE à l'IRTS et sur sites professionnels.....	2
II.1. La formation théorique	2
II.2. La formation pratique	2
II.3. La formation par la voie de l'apprentissage	3
II.4. Ce que la réforme va changer à partir de septembre 2026.....	3
III. Les apprenants EJE à l'IRTS en 2025-2026	5
III.1. La sélection et l'entrée en formation.....	5
III.2. Caractéristiques et répartition par âge des 3 promotions.....	7
III.3. Répartition par origine géographique des entrants	8
III.4. Répartition des apprenants par type de site qualifiant.....	8
IV. La vie des promotions.....	9
IV.1. La participation des apprenants à leur formation.....	9
IV.2. L'écriture d'un article par deux apprenantes	9
IV.3. Une journée d'étude portée par la filière EJE.....	10
IV.4. L'implication dans le festival des récits	10
IV.5. Mobilité internationale tous azimuts	12
IV.6. Le gala des diplômé(e)s.....	13
Conclusion et perspectives.....	15
Annexes	16

Introduction

En 2025, l'agrément qui permet à L'Institut Régional du Travail Social de Champagne Ardenne de dispenser la formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants a été renouvelé par la région Grand Est. Mais nous travaillons déjà à la réécriture du projet pédagogique au regard de la réforme du diplôme relative à l'arrêté du 6 octobre 2025 que nous présenterons ici dans ses lignes principales.

Cette nouvelle réforme, 8 ans après la précédente, a occupé pleinement l'équipe pédagogique de la formation EJE. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la direction pédagogique et tous nos collègues responsables de formation, d'axes transversaux et référents de parcours. Il s'agissait de refonder l'architecture de la formation avec une volonté de rendre plus fluide et accessible l'articulation des différents blocs de compétences des diplômes de niveau 6, au regard d'une logique de parcours de diplomation. Cela nous a donné l'occasion de créer et ajuster des contenus pédagogiques répondant au mieux aux besoins et réalités d'un secteur qui connaît une crise de recrutement et à ceux de nouveaux profils d'apprenants et de publics accompagnés.

Ce travail nous a aussi donné l'occasion d'assoir notre collaboration avec nos partenaires de la PUGE. Plusieurs journées de rencontres ont été programmées au fil de l'année donnant lieu à des réflexions riches et un croisement des regards nécessaire pour envisager la complexité de la réforme avec des perspectives d'harmonisation de pratiques entre nos établissements.

La formation au DEEJE se décline, en dehors des heures théoriques suivies à l'IRTS CA, en heures de formation pratique diffusées dans des champs et espaces très variés tels que les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, les RPE (Relais Petite Enfance), les LAEP (Lieux d'Accueil Enfants-Parent) et autres structures qui accompagnent les enfants et leurs familles en milieu d'accueil « classique ». Par ailleurs, le milieu dit spécialisé est également concerné via les IME (Instituts Médico éducatifs), les MECS (Maisons d'enfants à Caractère Social, Les CRM (Centres de Rééducation Motrice), les CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) ou encore les centres maternels et parentaux, les services d'accompagnement éducatif à domicile, etc. De nombreux lieux d'exercice professionnel sont donc partie prenante et continuent de s'ouvrir au métier d'EJE puisque ses compétences sont de plus en plus reconnues dans les équipes pluridisciplinaires.

Le métier d'EJE et sa formation à l'IRTSCA s'inscrivent pleinement dans la définition du travail social proposée par le Haut Conseil en travail Social (HCTS) et validée par le décret du 6 mai 2017. Il « vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement ».

Ce rapport d'activité permettra d'observer en détail la population apprenante entrée à l'IRTS CA en septembre 2025. La cohorte a rempli les places financées par la région Grand Est, ce qui est une réelle satisfaction vis-à-vis de la crise de recrutement que vivent les instituts de formation et les terrains professionnels d'un point de vue national pour les diplômes du travail social. Le nombre d'apprenties, cependant, a diminué à l'entrée en 1^{ère} année avec seulement 2 personnes. Ceci peut être interprété par la baisse des aides attribuées par l'Etat pour ce dispositif.

Globalement, l'âge moyen des apprenants continue de baisser. En effet, les personnes entrant à l'IRTS directement après l'obtention de leur baccalauréat se font plus nombreuses. Cela peut s'expliquer, en partie, par l'inscription à nos formations via la plateforme Parcoursup. De ce fait, l'équipe pédagogique s'adapte aux profils des nouveaux entrants en proposant des questionnaires de positionnement permettant d'évaluer leurs compétences, attentes et projections vis-à-vis de la formation. Nous nous attelons aussi à permettre aux apprenants qui n'ont pas encore d'expérience professionnelle et ne connaissent pas encore le secteur d'activité de découvrir des institutions et dispositifs dès le début du cursus formatif afin d'assoir leur culture professionnelle.

Cette année encore, les apprenantes de 2^{ème} et 3^{ème} année ont été très investies sur les plans de la mobilité internationale et dans la vie de l'IRTS CA globalement. Elles ont participé à différents événements et représenté leur filière auprès de partenaires locaux et internationaux. Vous pourrez découvrir tous leurs engagements au fil de ce rapport d'activité.

I. La composition de l'équipe pédagogique

Christelle BION, responsable de formation

Sophie JAILLANT, assistante pédagogique

Anne-Lise BALDI, formatrice, référente de parcours

Sandrine LANDRIER, formatrice, référente de parcours

Sonia PERNOT, formatrice, référente de parcours

Mélanie BOLOT MAJCHRZAK formatrice, référente de parcours (en remplacement d'Anne-Lise BALDI depuis avril 26)

Les 7 responsables d'axes thématiques ainsi que les enseignants vacataires complètent l'équipe au fil de l'année universitaire tout comme les professionnels qui participent aussi à la formation des futur-e-s EJE par l'accompagnement des stagiaires, l'animation d'ateliers à l'IRTS, la participation à des jurys de certifications... Des personnes concernées apportent également leurs savoirs expérientiels. Ce sont des partenaires fondamentaux pour la formation, œuvrant en complémentarité avec nous au bon déroulement de la formation et à l'acquisition des compétences attendues pour le diplôme.

D'autres personnes sont aussi disponibles pour les apprenants tout au long de l'année :

Virginie BAQUET, assistante en charge de la scolarité pour la formation EJE

Gaëlle LOUIS, référente handicap de l'IRTS CA

Virginie COEZ, référente CFA

Alexandre PARE et **Alyssa CARDOSO** du Centre de ressources documentaires de l'IRTS CA

II. La formation EJE à l'IRTS et sur sites qualifiants

II.1 / La formation théorique

Le décret du 22 août 2018 prévoit une formation en trois ans comprenant 1500 heures de formation théorique. Elle est organisée selon 8 axes thématiques :

- L'être humain un sujet en interaction ;
- La personne et sa santé ;
- La société, le groupe et l'individu avec ses appartenances et sa culture ;
- Le citoyen, un acteur engagé dans le faire ensemble sur un territoire ;
- Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ;
- Elaboration de démarches professionnelles

Ces axes sont traversés par des champs disciplinaires diversifiés : la sociologie, la psychologie, la pédagogie, le droit, le développement territorial, les langues vivantes... Ils concernent tous les apprenants des différentes filières des niveaux 6. Les apprenants suivent donc des cours communs qui représentent un socle solide de connaissances indispensables à l'exercice du métier auquel ils se destinent.

Ces cours sont complétés par des apports pédagogiques prenant en compte les spécificités du métier d'EJE : cours sur l'observation, l'entretien, le jeu, la prévention et la santé, etc. Les visites et découvertes de lieux d'accueil du jeune enfant et de sa famille font aussi partie du programme. L'apprenant observe ainsi la pédagogie spécifique in situ sur un terrain professionnel.

II.2 / La formation pratique

Les périodes de formation pratique s'étalent sur 60 semaines soit 2100 heures fondamentales dans le cursus de formation. En première année dès la fin du mois de novembre les apprenants sont en formation pratique pour 8 semaines. Celles-ci doivent permettre de confirmer le projet professionnel et se déroulent obligatoirement auprès d'un EJE formateur professionnel et majoritairement dans un Multi-accueil, le lieu d'exercice le plus répandu.

A la fin de la première année et au début de la deuxième, deux séquences de formation pratique de deux fois huit semaines ont pour objectif principal la découverte et la compréhension du travail éducatif mis en place dans la structure. Il s'agit aussi de s'intégrer progressivement dans un travail d'équipe et préciser son projet de formation au métier d'EJE. L'apprenant construit sa posture professionnelle en expérimentant des démarches et actions éducatives diverses.

Dans la deuxième moitié de la deuxième année de formation, le choix pédagogique de l'IRTS CA s'oriente vers l'appréhension de la dynamique territoriale, la découverte des différents acteurs, l'environnement institutionnel et interinstitutionnel d'un établissement, le partenariat. L'apprenant est alors amené à identifier les structures partenaires afin de mener un projet d'action éducative en lien avec le diagnostic réalisé.

La quatrième et dernière période de formation pratique dure 28 semaines, dont 4 se situent en fin de deuxième année. L'apprenant s'est approprié les techniques et outils pédagogiques découverts au fur et à mesure de sa formation. Ses valeurs et son positionnement professionnel s'affinent au cours de cette période. Il peut ainsi être partie prenante et force de propositions dans l'établissement choisi, toujours avec l'accompagnement de son référent professionnel.

II.3 / La formation par la voie de l'apprentissage

Depuis septembre 2022, l'IRTS CA dispose de son propre CFA ce qui facilite l'entrée en apprentissage d'apprenants EJE. Cette formule est attractive pour les entrants qui, entre autres avantages, sont rémunérés durant leur formation. Elle l'est aussi pour les employeurs qui peuvent ainsi embaucher un Educateur de Jeunes Enfants, avec des aides de l'Etat et des OPCO.

En 25/26, le CFA a accompagné 12 apprenties sur la filière EJE dans des domaines d'intervention différents : 5 apprenties en CCAS, 2 apprenties en Protection de l'Enfance, 5 apprenties en micro-crèches privées.

Sur les 12 contrats d'apprentissage, la plupart ont été signés en début de formation mais quelques-uns ont été créés en cours de formation à la suite d'une période de stage réussie. Une rupture de contrat a eu lieu pour une apprentie à sa demande afin d'être sur des missions plus en lien avec celles d'une EJE. Elle a pu résigner un autre contrat avec un nouvel employeur.

Les 12 contrats sont répartis géographiquement de cette manière : 7 dans la Marne (Reims, Chalons, Fismes, Verzy) 2 dans les Ardennes, 1 en Haute Marne, 1 dans l'Aube et 1 dans l'Essonne.

Toutes les apprenantes ont pu bénéficier d'une expérience diversifiée avec une période de stage de 8 semaines dans un autre secteur, principalement dans le champ du handicap ou en crèche municipale.

4 apprenties ont obtenu leur diplôme et ont été embauchées sur leur lieu d'apprentissage (un CDD et 3 CDI dont une titularisation dans la fonction publique territoriale).

Après une volonté des CCAS de former les EJE en apprentissage, nous observons malheureusement un déclin des signatures de contrat dans la fonction publique territoriale en raison de l'arrêt des financements via le CNFPT.

Aujourd'hui, le CFA s'engage à soutenir l'apprentissage et le pérenniser avec les employeurs du secteur privé et associatif, en menant différentes actions de promotion et d'information : organisation d'information collective, journée des employeurs, mise en place d'outils pour favoriser le recrutement.

II.4 / Ce que la réforme va changer à partir de septembre 2026

L'arrêté du 6 octobre 2025 entérine la nouvelle réforme du Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants. Voici quelques nouveautés majeures :

Elle permet plus de cohérence, de lisibilité et de transversalité sur et entre les métiers d'Assistant de Service Social, de Conseiller en Economie Sociale Familiale, d'Éducateur de Jeunes Enfants, d'Éducateur Spécialisé et d'Éducateur Technique Spécialisé. Les passerelles sont facilitées entre les diplômes avec de nouvelles dispositions de dispenses et d'allègement mais aussi avec 2 blocs de compétences transversaux et un bloc commun à tous les diplômes du travail social de niveau 6.

Cette harmonisation des référentiels et des organisations pédagogiques témoigne d'une reconnaissance croissante du travail interprofessionnel et de la nécessité d'un socle commun de compétences entre les différents métiers du secteur social et médico-social. Elle favorise aussi le développement d'une culture professionnelle partagée autour de l'accompagnement des personnes, du travail en équipe pluriprofessionnelle, de l'analyse des politiques sociales et de la coopération territoriale.

Les dimensions de réflexivité, d'éthique et d'écologie sont étendues. Pour les EJE, on remarque aussi un renforcement du travail en lien avec les familles et les territoires ainsi que l'assise de

la participation des personnes concernées. La réforme traduit également une évolution de la posture. L'Éducateur de Jeunes Enfants devient acteur du lien social, de la prévention, du développement durable et de la coéducation. Le cœur du métier reste le même : accueillir, observer, accompagner, relier mais il s'exprime désormais dans une démarche plus consciente, plus territoriale et plus collaborative. On retrouve profondément le travailleur social présent dans le métier d'EJE.

Les 8 blocs de compétence se réduisent désormais à 4 plus conséquents :

BC 1 : CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DANS L'INTÉRÊT DES JEUNES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE

BC 2 : FAVORISER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET L'ÉPANOUISSEMENT DU JEUNE ENFANT

BC 3 : S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE

BC 4 : S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TRAVAIL SOCIAL

Organisation de la formation :

Durée totale : **3 442** heures sur 3 ans contre 3600 auparavant

1 517 h de formation théorique au lieu de 1500 avant, ce qui change très peu

1 925 h de formation pratique (55 semaines) au lieu de 2100 auparavant = 5 semaines de formation pratique en moins

Les séquences de formation pratique et les séquences de formation théorique sont désormais rattachées aux 4 blocs.

La formation est possible en partie à distance (ce choix n'est pas retenu pour le moment par l'IRTS CA).

La formation est davantage envisagée comme un contrat pédagogique individualisé : la validation du diplôme s'obtient bloc par bloc et via l'épreuve conclusive. On entre dans une logique de parcours de diplomation qui s'adapte aux trajectoires singulières et temporalités des situations des personnes et qui permet plus de fluidité avec le dispositif de VAE, par exemple. En effet, l'apprenant peut mobiliser différentes voies pour obtenir la validation des blocs de compétences ce qui contribue à sécuriser et diversifier les parcours d'accès à la certification.

Un suivi individualisé est officialisé avec 12h par apprenant au fil du cursus de formation. Ces temps d'accompagnement individualisé seront effectués par les référentes de parcours de la filière, la responsable de formation, le référent de la mobilité internationale et la référente handicap. Selon les besoins des apprenants ils permettront :

- Une analyse qualitative du parcours de formation et de professionnalisation et le soutien de la construction de l'identité professionnelle ainsi que le suivi individualisé du contrôle continu, de l'assiduité et de l'engagement en formation.
- Un accompagnement personnalisé au regard des questionnements ou difficultés de l'apprenant, à la projection en formation pratique
- L'assise de la traçabilité du suivi pédagogique.

Reconnaissance et valorisation des expériences antérieures :

Au-delà du référentiel qui prévoit des modalités d'allègement et dispenses en fonction des diplômes antérieurs obtenus, les expériences passées sont valorisées par la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement des apprenants dans la vie associative, sociale et professionnelle. Ce dernier visera à identifier, évaluer et valoriser les compétences, connaissances et aptitudes acquises par les apprenants dans des cadres autres que ceux des cursus habituels de formation. Ainsi, cette reconnaissance pourra passer par l'allègement de contenus de formation évalué lors d'entretiens de positionnement qui auront lieu dès l'entrée en formation.

Révision des modalités certificatives et évaluatives :

Une évolution importante concerne la certification finale, avec la mise en place du dossier conclusif, qui se substitue au mémoire de pratique professionnelle dans l'ancien référentiel. Ce dossier repose sur une analyse de parcours développée, permettant au candidat de revenir de manière réflexive et structurée sur son itinéraire de formation et ses expériences professionnelles. Il vise à évaluer la capacité à analyser sa pratique, à mobiliser les apports théoriques et à démontrer l'acquisition progressive des compétences au regard des blocs de

compétences du diplôme.

Les 7 autres épreuves de certification disparaissent au profit d'un contrôle continu calibré sur les trois années de formation qui permettra d'évaluer l'acquisition progressive des compétences. 25 épreuves évaluatives seront ainsi organisées tout au long des six semestres de la formation. Elles viendront valider les 12 unités d'enseignement dispensées sur les trois années de formation, la 13^{ème} étant dédiée à l'épreuve conclusive.

Dispositions transitoires :

L'arrêté du 22 août 2018 est abrogé après la session 2028. Les formations en cours avant le 1er septembre 2026 restent valides jusqu'au 31 juillet 2028. En cas de validation partielle l'apprenant bascule vers le nouveau référentiel. Les modalités d'évaluation deviennent le contrôle continu + une épreuve conclusive qui témoigne, via la soutenance d'un dossier écrit, de la réflexivité du candidat sur son parcours de formation.

III. Les apprenants à l'IRTS en 2025 -2026

III.1 / La sélection et l'entrée en formation

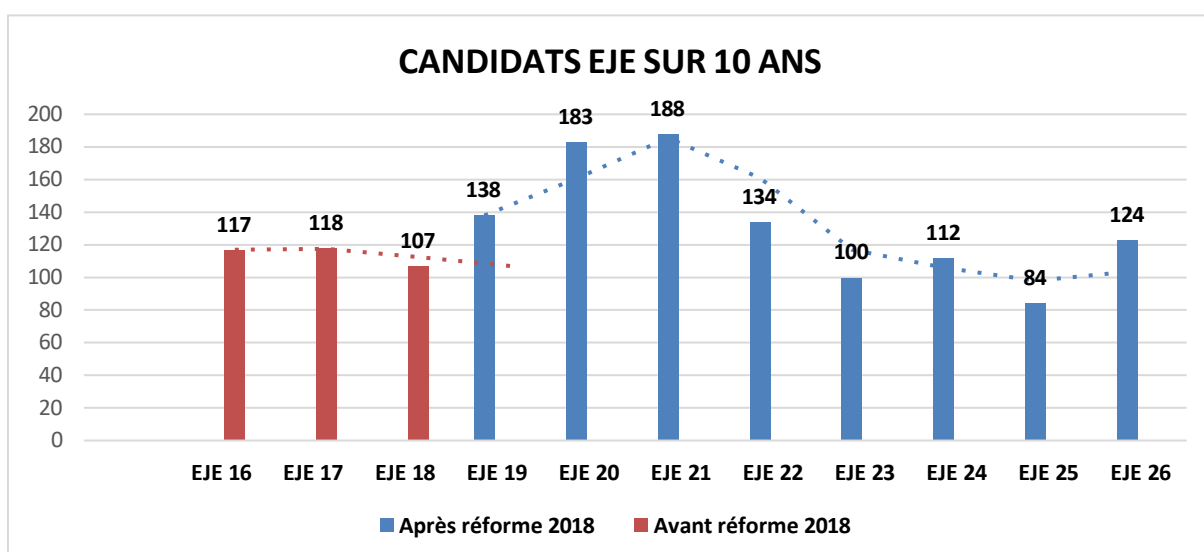
Les conditions d'admission sont définies dans l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants. Les candidats déposent un dossier par l'intermédiaire de Parcours Sup ou directement à l'Institut en fonction de leur statut (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi). Le dossier de candidature est ensuite complété par un entretien.

Les inscriptions en 2025 montraient une baisse significative de 25% mais elles ont augmenté de 40% cette année. L'équipe y voit le résultat de son investissement dans les forums tout au long de l'année et dans la journée portes ouvertes de l'Institut qui a encore rencontré un grand succès en février 26.

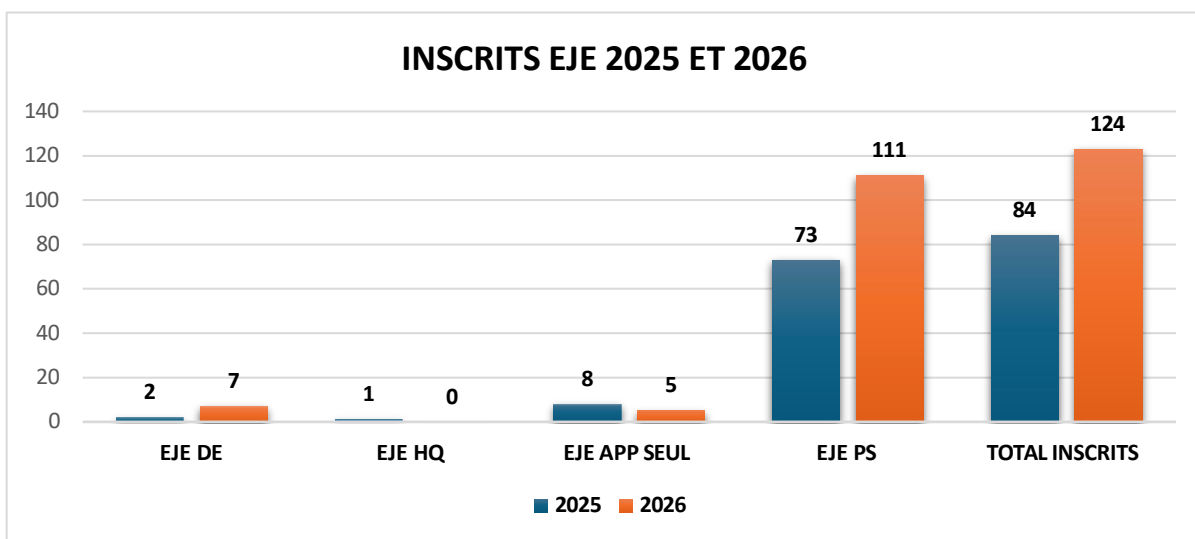
Candidats inscrits par statut en 2025 :

Formations	EJE
D.E	8
Salariés CDI	0
Lycéens et étudiants	111
Apprenti seul	5
TOTAL	124

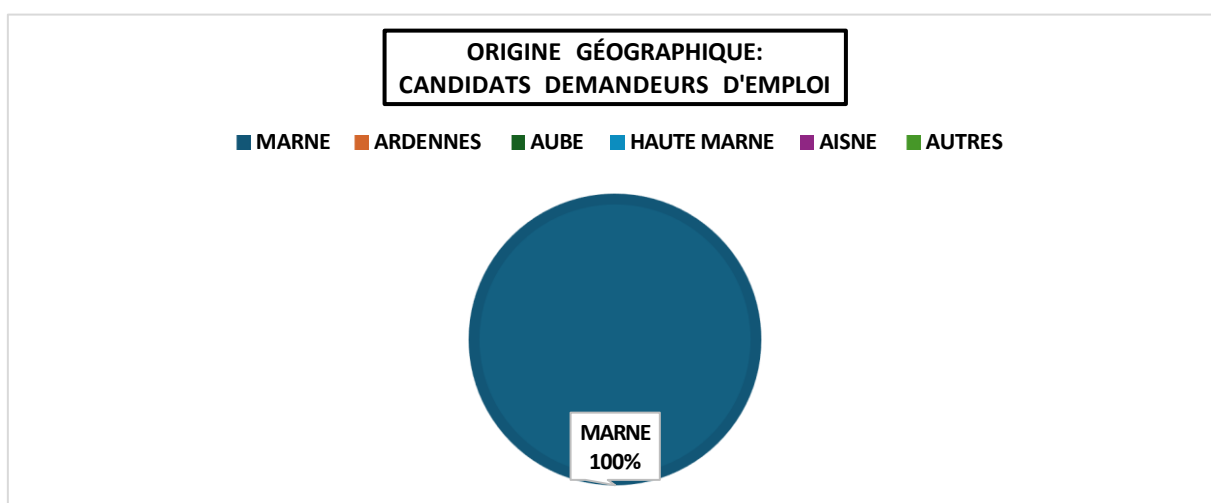
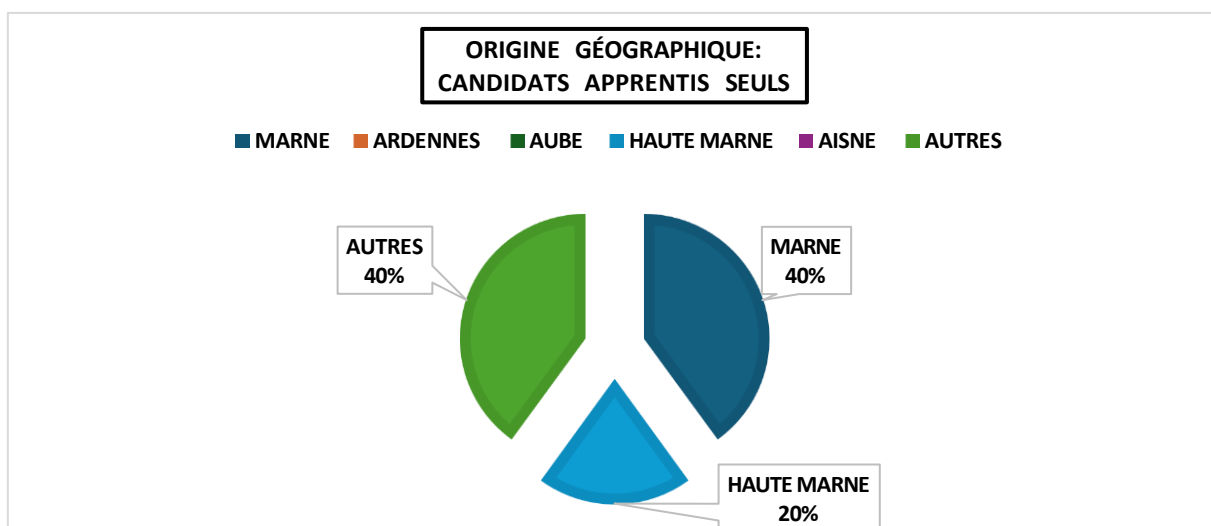
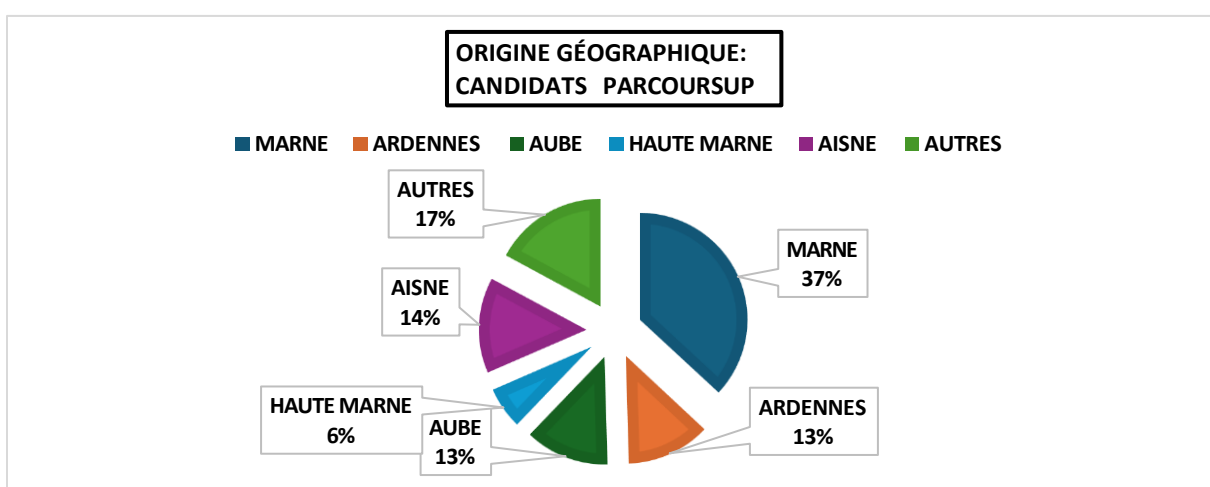
Candidats inscrits sur 10 ans :



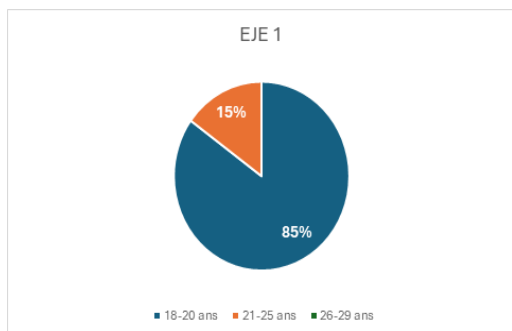
Comparaison inscrits 2025 et 2026 par statut :



Origine géographique des candidats :



III.2 / Caractéristiques et répartition par âge des 3 promotions (2025-2026)

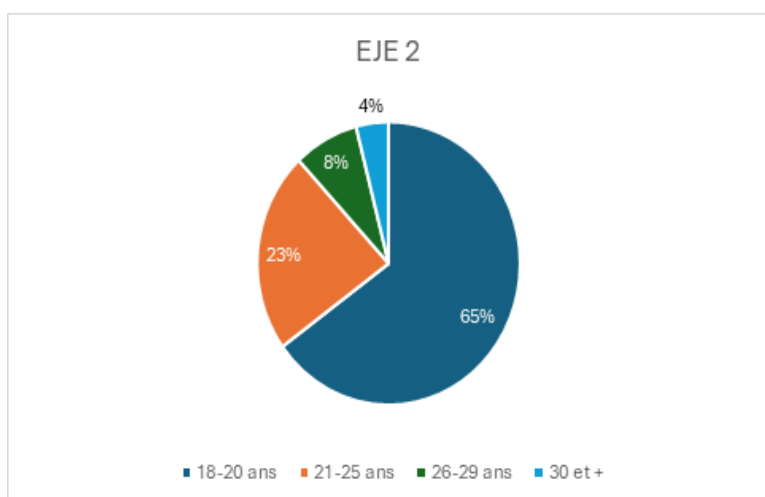


Le record de rajeunissement des apprenants entrant en formation EJE est battu cette année avec un bon de 15% depuis septembre 2025. 85% de l'effectif ont moins de 20 ans et la plupart 18 ans tout juste. Nous avons de ce fait un défi à relever : favoriser la socialisation de ces jeunes entrants au milieu de la formation professionnelle : d'autres codes en termes de postures, d'autonomie et de communication avec l'équipe pédagogique étant attendus dans ce cadre.

Cela doit se faire assez rapidement car la première période de formation pratique démarre en novembre. Nous devons les accompagner à passer d'une logique scolaire à une démarche professionnelle.

Cette année en particulier, ce travail a demandé à l'équipe une mobilisation importante car des rappels au cadre ont été nécessaires ainsi que des accompagnements accrus vers plus d'autonomie dans l'organisation du travail. Cela passe par des interventions en collectif mais aussi par des entretiens individuels.

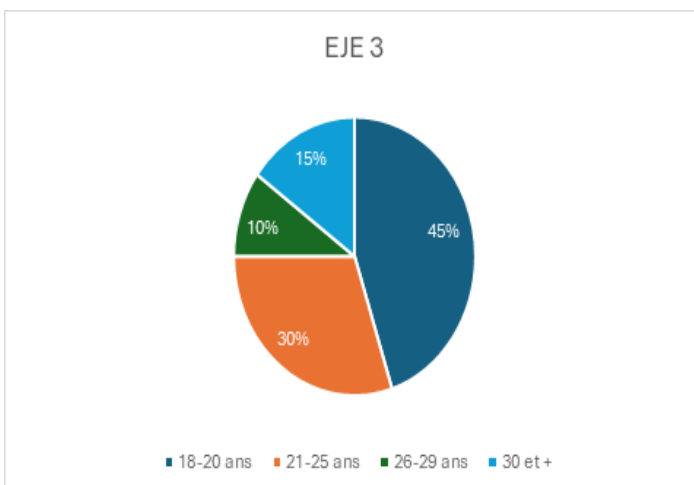
31 apprenantes sont entrées en formation en septembre 2025 mais 3 ont émis le souhait d'arrêter au cours de l'année et une de suspendre sa formation. Nous continuons à constater des erreurs de choix d'orientation mais également des difficultés personnelles (sociales, économiques, de santé) qui prennent de l'ampleur chaque année chez les entrants. Ce type de freins peut se faire sentir sur l'assiduité et l'attention au sein de l'institut de formation mais aussi sur les périodes de stages pratiques ou la recherche de ceux-ci.



Nos apprenantes en 2^{ème} année auraient dû être au nombre de 29 mais 2 personnes ont souhaité arrêter la formation, désirant se réorienter professionnellement ou en raison de difficultés vis-à-vis des attendus de la formation en termes de production d'écrits notamment. Une apprenante a demandé une suspension de formation pour des raisons de santé et reprendra son cursus en septembre 2026.

Nos apprenantes en 3^{ème} année devaient être 18 initialement mais une apprenante qui avait suspendu sa formation est revenue en septembre 2025. Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir une personne qui avait demandé un transfert depuis l'IRTS de la région PACA.

Cet accueil a demandé des aménagements et de la souplesse, de part et d'autre, car l'ingénierie et l'organisation de la formation entre nos deux établissements est différente.

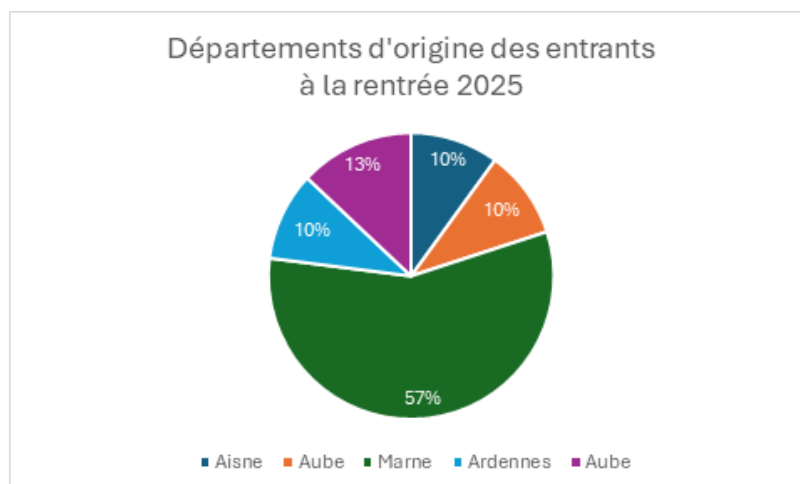


Qu'à cela ne tienne, nous avons su jongler avec les ECTS et les certifications, naviguer entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année pour que l'apprenante puisse terminer son parcours de formation à l'IRTS CA. Une occasion aussi pour l'équipe et les apprenantes de croiser les regards sur différentes pratiques et modalités pédagogiques et évaluatives.

Si les compétences et la réflexivité des apprenants se développent considérablement au fil de la formation, des difficultés sont notoires, pour une part d'entre eux, dans la construction et l'élaboration d'écrits ainsi que dans l'argumentation, le questionnement et la dimension d'analyse et ce sur les 3 promotions.

Les formatrices aménagent de plus en plus de temps d'accompagnement individuels autour des dossiers, préparations à la certification, rattrapages d'ECTS ou d'épreuves.

III.3 / répartition par origine géographique des entrants

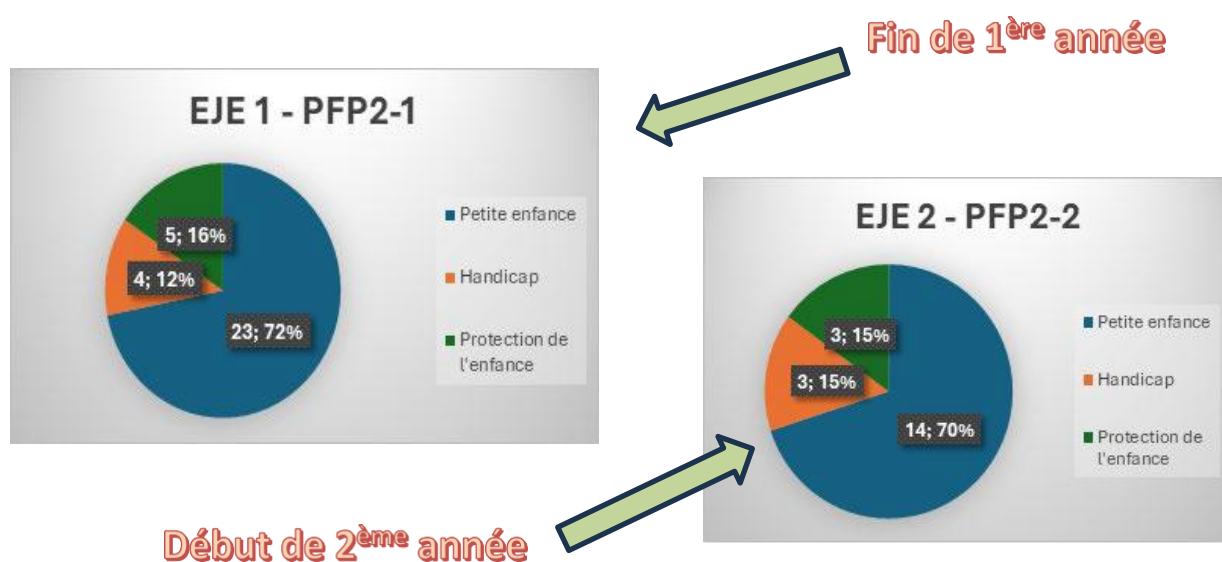


Comme chaque année, le département de la Marne est plus largement représenté. Ensuite, la répartition des apprenants par département d'origine est assez harmonieuse. En revanche, comme l'an passé, aucun entrant ne vient de Haute-Marne. Nous pouvons faire l'hypothèse que les candidats se tournent vers la possibilité de suivre leur formation à l'IRTS de Dijon, peu éloigné d'un point de vue géographique.

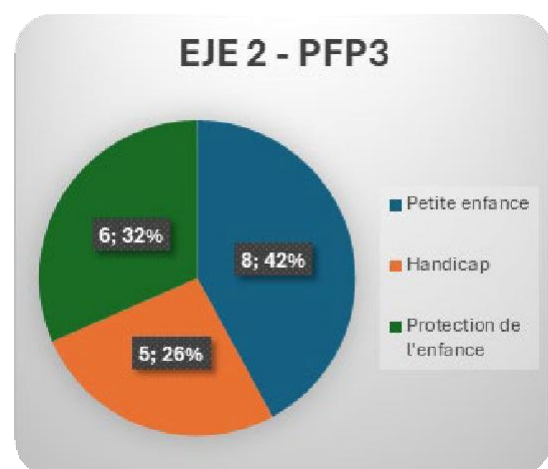
III.4 / répartition des apprenants par type de site qualifiant

Les schémas qui suivent présentent la répartition par secteur d'intervention des sites qualifiants accueillant les apprenants en stage sur les 3 années de formation.

Nous ne proposons pas de diagramme pour la toute première période de formation (PFP1) car 100% des apprenantes sont en lieux d'accueil petite enfance. Cette orientation en première année est en effet encouragée par l'équipe de formatrices qui favorisent la découverte du « cœur de métier » de l'EJE en début de cursus de formation.



On remarque que, pour les périodes de formation de fin de première année et début de deuxième année, les établissements « classiques » d'accueil de la petite enfance restent majoritairement plébiscités (72 et 70 % de la promotion).

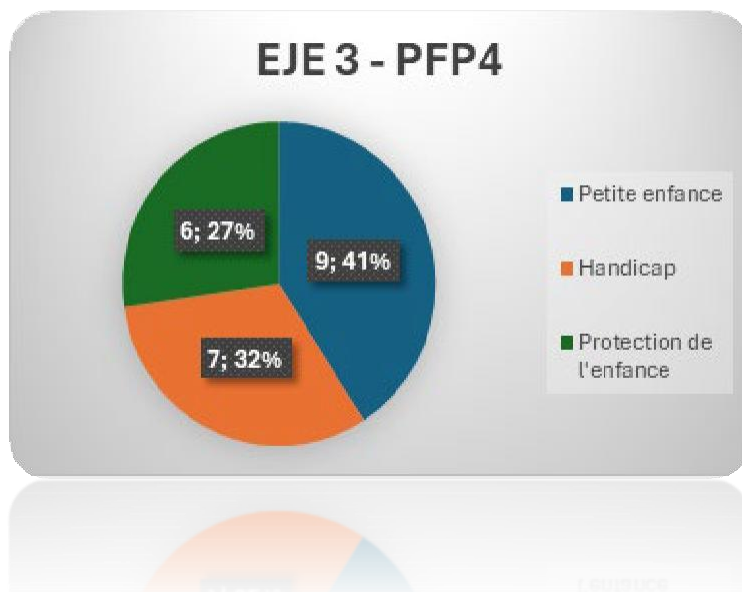


En 3^{ème} période de formation, on voit en revanche que les apprenantes commencent à explorer d'autres champs d'intervention.

La protection de l'enfance vient en tête, suivie du secteur du handicap

En dernière année de formation, la répartition est assez homogène pour les 3 grands secteurs d'intervention.

Les apprenantes ont conscience que ce long stage peut faire l'objet d'une embauche par la suite et choisissent donc en 3^{ème} année un domaine qui les attirent vraiment.



IV. La vie des promotions

IV.1 / La participation des apprenants à leur formation

Outre la représentation des apprenants dans les instances de l'institut (réunion de l'ensemble des délégués, participation au conseil d'administration et à l'assemblée générale, au conseil de perfectionnement et à la commission pédagogique), un bilan collectif est mené chaque année par les référents de parcours, de promotion et la responsable de formation.

Cet espace permet l'évaluation des contenus de formation par les apprenants. Il donne lieu à un compte-rendu, support d'un travail de réflexion, de débat et d'amélioration de la formation. Des ajustements ont notamment eu lieu en 25/26 grâce à ce temps de dialogue.

Dans leurs missions de référentes de promotions, les formatrices de la filière EJE reçoivent également les délégués des 3 promotions 2 à 3 fois durant l'année afin d'échanger sur les demandes, remarques, suggestions des apprenants et sur les idées émergentes comme celles qui ont fait naître les projets évoqués ci-dessous.

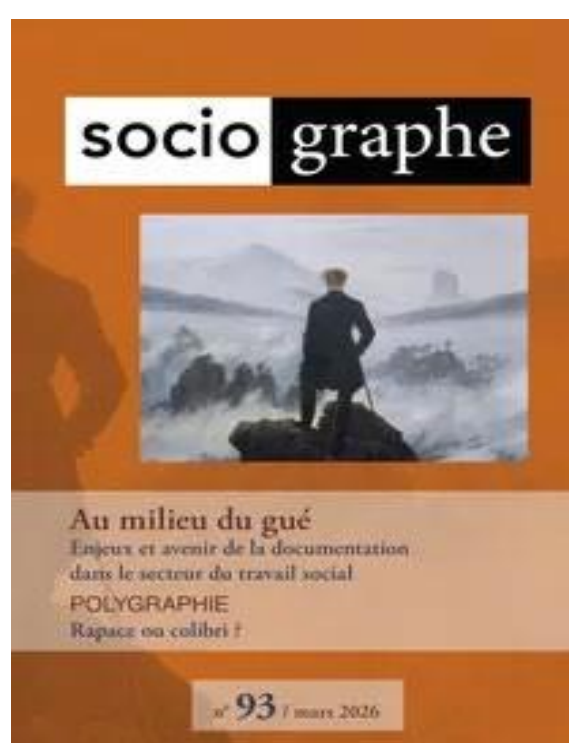
Par ailleurs, Individuellement, les apprenants remplissent un questionnaire « qualité » à la fin de chaque année en lien avec la certification Qualiopi. Ce dispositif participe, à l'échelle de l'institut à l'amélioration continue de la formation dispensée et ce dans toutes ses dimensions, qu'elles soient matérielles ou pédagogiques. Ces outils évaluatifs, quantitatifs et qualitatifs, sont indispensables pour préparer les instances d'audits, notamment.

IV.2 / L'écriture d'un article par deux apprenantes

Deux apprenantes EJE 3, Lara MALINGRE et Coline LAMBERT ont participé, avec quelques formateurs et le responsable du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTS CA, à l'écriture d'un article pour le magazine Sociographe.

Ce numéro intitulé « Au milieu du gué, Enjeux et avenir de la documentation dans le travail social » leur a donné l'occasion de témoigner de leur utilisation du dispositif de documentation dans leur formation, de ce que ce lieu représente pour elles et des atouts que représente sa fréquentation au regard de leur professionnalité.

Encore bravo à elles !



IV.3 / Une journée d'étude portée par la filière EJE



**L'étonnement
chez le tout petit
et chez celles et
ceux qui l'aident
à grandir...**

**Journée
d'étude**
14 mars 25
9h00 à 17h00

IRTS, 8 rue J. Curie
51100 Reims

Tarif:
1/2 Journée: 26 euros
1Journée: 42 euros

Inscription :
sophie.jaillant@irtca.fr
0326068227

**Conférences
Ateliers expérimentiels
Table ronde - Echanges**

En compagnie de:
Thierry Delcourt, pédopsychiatre
Jehanne Vion, art-thérapeute familial
Artistes - Responsables de structures
Petite Enfance - Organisateur de
spectacles.

Organisée par:
C. Fourdrignier, cadre pédagogique
C. Bion et S. Landrier, cadres pédagogiques
sur la filière Educateur de Jeunes
Enfants à l'IRTSCA



2025 a été marqué par l'organisation d'une journée d'étude sur le thème de l'étonnement chez le tout-petit. L'équipe de la filière EJE en collaboration avec Catherine Fourdrignier responsable de l'axe 7, et les apprenantes EJE de 1^{ère} et 2^{ème} année ont préparé avec soin cette journée de rencontres et d'échanges professionnels.

Une introduction théorique était proposée par Thierry Delcourt, pédopsychiatre et Jehanne Vion, art-thérapeute familiale. Tous deux nous ont fait part de leurs expériences d'accompagnement d'enfants et parents et des dynamiques de résilience, d'attachement, d'émerveillement qu'ils ont favorisé.

S'en est suivi, sur la deuxième partie de la matinée, une table ronde qui a réuni des acteurs de la culture au niveau national et régional dont Joël Simon, créateur et directeur du célèbre festival rémois Mélimômes.

Il a alors été question de la culture comme engagement éthique et éducatif pour les enfants, de spectacles jeune public iconoclastes, d'accueil insolite en PMI par des danseurs, d'une crèche pas comme les autres, en territoire ardennais, qui a fait de l'éveil à la culture pour les tout-petits son fer de lance.

L'après-midi, nous avons proposé aux participants à cette journée (professionnels, apprenants, formateurs) de se retrouver eux-mêmes en situation d'étonnement en rejoignant des ateliers de création encadrés par des artistes et art-thérapeutes : sound painting, modelage, danse, marionnettes, etc... Ce fût une réussite totale ! Les participants sont repartis avec leurs œuvres et avec le sourire !



IV.4 / L'implication dans le festival des récits

Chaque année, les apprenantes EJE manifestent un engagement de plus en plus marqué au sein du Festival des récits. Toujours plus investies et volontaires, elles sont nombreuses à s'impliquer activement dans l'événement. Cette dynamique s'est traduite par la mise à disposition d'une tente spécifiquement réservée aux EJE, permettant l'accueil de groupes et la mise en valeur de leurs initiatives auprès du public. Elle a été aménagée et pensée comme un espace accueillant et adapté, propice à la rencontre et à l'échange.



Victimes de leur succès, les EJE ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation face à l'augmentation constante des sollicitations. Leur public ? Les écoles, maisons de quartier et les partenaires multiples ainsi que les formateurs, apprenants ou les personnes accompagnées ! Cette affluence témoigne de l'intérêt porté aux propositions des EJE et de la reconnaissance de leur rôle au sein du festival mais aussi plus largement dans notre société.

Au-delà de l'animation de la tente EJE, elles ont aussi été bénévoles pour l'accueil du festival, la restauration, l'installation et le rangement. Une apprenante est même devenue photographe attirée pour l'occasion !



Cette mobilisation collective a favorisé de véritables rencontres entre les différentes filières de l'IRTS, tout en créant des moments de partage avec le public et les formateurs.



Le Festival des récits s'est ainsi affirmé comme un espace hors du temps, centré sur la parole, les récits de vie et l'expérience humaine, en cohérence avec les valeurs portées par la formation et le métier d'éducateur de jeunes enfants



IV.5 / Mobilité internationale tous azimuts !

Les apprenantes en formation EJE ont la possibilité d'effectuer un stage à l'international au cours de leur formation à l'IRTS CA en fin de 2ème année. A partir du mois de juin de la deuxième année de formation, les apprenantes EJE doivent réaliser un stage de 4 semaines et le poursuivre tout au long de leur 3ème année.

Afin de soutenir les mobilités des apprenantes EJE, il a été décidé avec la filière EJE que le stage en mobilité internationale prendrait place durant l'été entre la 2ème et 3ème année. Pour cela les apprenantes réalisent les 4 semaines initialement prévues (comme leurs collègues de promotion) en fin de 2ème année et 4 semaines en anticipation du stage à venir en 3ème année.

A l'issue de la période à l'étranger et après un regroupement à l'IRTS CA en septembre, les apprenantes débutent leur dernier stage de formation en France. L'organisation de ce stage et sa contractualisation se font obligatoirement avant le départ à l'étranger. Pour tout projet à l'international les apprenantes doivent participer au module d'accompagnement à la mobilité et pour cela s'y inscrire en 2ème année.

Au cours de l'été 2025, Alexandra PLANSON, entrée en formation en 2023 a réalisé un stage de 8 semaines dans un centre d'accueil pour enfants à Liège, en Belgique, en partenariat avec la Haute Ecole Charlemagne.

En septembre 2025, 6 apprenantes ont aussi fait le choix de la mobilité internationale et se sont engagées dans la préparation de leurs projets. Finalement, ce sont deux apprenantes qui partiront en mobilité en juin 2026 :

- Emmy CAMET, EJE2, va réaliser un stage de 8 semaines dans un centre de la petite enfance au Québec et ce en lien avec notre école partenaire le CEGEP de Saint Jérôme.
- Manon GAFFET, EJE2, va réaliser un stage de 8 semaines dans un centre de vie infantine en Suisse, en partenariat avec la Haute Ecole du Travail Social de Lausanne.



Outre les mobilités individuelles, la promotion entière des EJE2 est partie en Belgique en juin 2025. Ce séjour d'étude préparé avec la Haute Ecole Robert Schuman à Arlon nous a permis de découvrir les réalités du métier d'EJE des deux côtés de la frontière. Ce temps de travail a été riche et a donné suite à des outils réflexifs très intéressants créés par les apprenantes.





International irtsca est avec Haute École Robert Schuman - Campus d'Arlon et Irts ...
 20 juin 2025 · Arlon, Région wallonne, Belgique · 🌐

Journées européennes EJE2 2025 🇪🇺

2ème et dernière journée de découvertes et rencontres en Belgique 🇧🇪 pour les EJE2 dans la Province du Luxembourg.

- ◆ première partie de la matinée consacrée à la présentation des organisations et ministères impliqués dans le champ de la petite enfance puis présentation de la nouvelle formation d'AEJE (Accueil et éducation du jeune enfant) par Mme Isabelle Lambert, professeure à @hauteecoleroberthschuman
- ◆ rencontres avec les directions et les équipes de deux crèches dont une inclusive "Les petits Nicolas" et "Pirouette" dans les régions d'Arlon et Virton.
- ◆ Le repas a eu lieu à "La maison du pain" maison communautaire qui accueille des femmes avec ou sans enfant avec une professionnelle et la directrice.

📅 Journées intenses qui ont permis de questionner, se questionner et de découvrir et mieux comprendre l'organisation de l'accueil du jeune enfant en Belgique 🇧🇪.

#enfance
 #formation
 #travailsocial
 internationalirtsca
 international
 europe



Dans le cadre de cette collaboration nous avons, à notre tour, accueilli à l'IRTS CA, en avril 2026, 7 apprenantes belges et leurs professeurs. Le programme de leur mobilité a reposé sur la découverte du métier d'EJE et de sa formation, la rencontre de professionnels au sein de leurs structures d'accueil du jeune enfant avec des focus sur des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap et d'éveil à la culture.

Nos partenaires belges ont également pu assister à un cours dispensé aux EJE de 1^{ère} année sur la politique publique de la petite enfance de la ville de Reims. Ce partenariat franco-belge permet d'initier une dynamique d'accompagnement au développement des compétences interculturelles des apprenants répondant aux enjeux actuels du métier d'EJE. Cette dimension est affirmée dans la réforme 2026. Nous avons pris un temps d'avance en créant il y a quelques années un module de culture professionnelle à l'international.

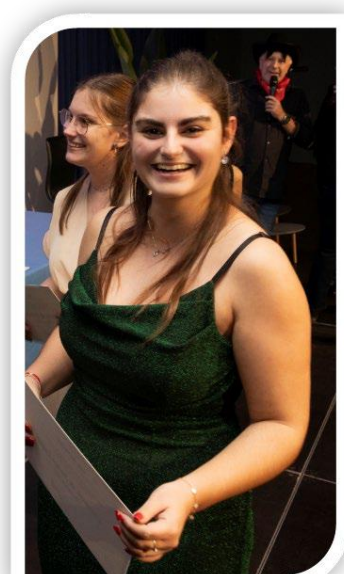


IV.6 / Le gala des diplômé(e)s

Cette année, la soirée de remise des diplômes avait une saveur particulière puisque 100% des apprenantes qui se sont présentées à la session de certification ont obtenu leur diplôme ! C'est toujours un plaisir de partager ce moment de joie avec elles et leurs proches. Comme à l'accoutumée, les salariés de l'IRTS avaient orchestré les choses et enchainé les surprises pour que ce rendez-vous attendu et festif soit inoubliable.



100%!
 Bravo à toutes!





Conclusion et perspectives

L'année 2025-2026 a été, sans aucun doute, une année chargée. En tout premier lieu, l'équipe de la filière EJE a été mobilisée sur la réforme des diplômes de niveau 6. Chacune, de sa place, a contribué à l'avancée du travail d'ingénierie pédagogique pour faire de ce tournant essentiel un temps de construction collective avec pour visée le sens et l'intérêt pour les apprenants et, de manière plus globale, pour les terrains professionnels et donc les personnes accompagnées à terme. L'enjeu est de taille car cette réforme répond, notamment, à un besoin important de professionnels dans les institutions classiques ou spécialisées, auprès des tout-petits et leurs familles mais aussi auprès des plus fragiles.

Réviser l'organisation et les contenus pédagogiques d'une formation peut être déstabilisant. Pour autant, nous avons mis à profit le fait que le nouveau référentiel laisse une marge de liberté non négligeable. Avec nos collègues responsables d'axes, de formation, de parcours et avec la guidance de la direction pédagogique, nous avons relevé le défi de cette transition en mettant en forme ce qui sera demain la formation EJE, ses modalités d'évaluation et de certification et son articulation entre théorie et pratique. Les 3 années à venir vont nous accaparer sur un premier cycle de cette réforme et nous avons hâte de la vivre concrètement.

Dans un élan collectif positif et créatif, nous avons imaginé la meilleure des façons de répondre aux exigences du législateur tout en préservant ce qui nous semble faire partie de l'ADN de l'IRTS CA : L'organisation des modules de formation en transversalité -qui existait déjà- et qui nous a grandement facilité ce travail d'ingénierie pour la réforme. La réflexivité des apprenants aussi, individuelle ou collective, des espaces d'expression et d'analyse, de rencontres fondamentales avec l'autre, des occasions d'écrire et de vivre concrètement la communication professionnelle et le travail d'équipe. Ainsi certains dispositifs évoluent mais ne disparaissent pas.

La réforme du diplôme d'EJE fait la part belle à l'éthique, le travail d'accompagnement à la parentalité, les dynamiques partenariales et territoriales (Cf Annexes). Elle renforce les possibilités de collaboration entre filières et de ce fait la complémentarité des missions ensuite sur le terrain. Tant mieux ! Elle fait disparaître le mémoire de pratique professionnelle, en revanche. Dommage mais nous tenterons de préparer les apprenants à cette nouvelle épreuve conclusive avec les mêmes objectifs de réflexion et de recherche, de travail sur ses représentations, dans une démarche professionnelle, porteuse de valeurs et de sens.

Ce travail de construction s'est fait parallèlement à tout ce qui fait la vie de la filière EJE d'ordinaire : l'accompagnement de nos apprenantes en formation initiale, quels que soient leurs statuts et par la voie de la VAE. L'année aura été marquée par une mobilisation conséquente de l'équipe auprès d'apprenantes en difficultés diverses. Le nombre d'entretiens individuels s'est amplifié et nous amène à développer d'autres approches et compétences auprès du public que nous formons. Avec le soutien de la directrice des pédagogies, nous nous attelons à faire en sorte que ces entretiens fassent sens pour les apprenantes concernées en les invitant à examiner leur posture du point de vue de leur professionnalité en construction et des valeurs inhérentes au travail social.

Comme nous venons de le présenter, cette année universitaire a surtout été remplie de projets, de rencontres, de nouveautés, d'ajustements, du côté notamment de la mobilité internationale et des Rendez-vous partenariaux en tous genres qui nous animent. L'équipe a été, par exemple, très présente sur les forums et rencontres employeurs. Les professionnels référents de site qualifiants sont aussi venus plus nombreux aux réunions que nous proposons et nous en sommes ravies. Nous avons sollicité nos partenaires pour des projets naissants et leur enthousiasme nous a donné envie de continuer ! Nous prévoyons bien sûr de communiquer au maximum avec tous ces collaborateurs concernant la réforme en cours.

Pour conclure sur les activités de la formation EJE, le nouveau RDV de journée d'étude portée par la filière et la responsable de l'axe 7 n'a pas pu être pérennisé en 2026 et ce malgré son succès en 2025. En effet, nous avons vécu un temps en effectif réduit sur la filière et les travaux multiples autour de la réforme nous ont fortement mobilisées. Mais nous espérons pouvoir le proposer à nouveau en 2027. Les idées de thématiques ne manquent pas au sein de l'équipe !

ANNEXES

Réforme du DEEJE : Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants - Journal officiel de la République française n° 0242 du 14 octobre 2025

- Présentation des 4 blocs par activités, compétences et indicateurs
- Annexe II : référentiel de formation

BC 1 : CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DANS L'INTÉRÊT DES JEUNES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE		
Activités	Compétences	Indicateurs
<p>Développer les potentialités des enfants accueillis par l'animation du quotidien et l'accompagnement des familles</p> <p>Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service référé à la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant</p>	<p>Concevoir l'action éducative adaptée aux besoins, capacités et choix du jeune enfant dans des espaces sécurisants et contenant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins, les capacités psychomotrices et d'expression, le degré d'autonomie du jeune enfant et observer ses progrès dans le développement de ses compétences - Répondre aux besoins de sécurité physique, psychique et affective du jeune enfant dans le respect de son rythme - Proposer les modalités relationnelles et pédagogiques adaptées aux besoins, aux capacités et aux choix du jeune enfant - Veiller à la qualité et au développement des liens d'attachement du jeune enfant dès sa familiarisation et tout au long de son accompagnement éducatif dans le respect des singularités de l'enfant et de sa famille - Saisir dans le quotidien toute opportunité de créer du lien et de développer différentes formes d'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières du jeune enfant - Mobiliser les principes de la pédagogie du jeu pour concevoir des médiations éducatives favorisant la créativité, l'imaginaire, les expériences artistiques et culturelles, les expériences sensorielles et motrices et le contact avec la nature - Favoriser l'expression, le développement des potentialités de chaque enfant et les interactions au sein du collectif - Développer sa créativité pour créer des repères spatio-temporels et aménager un environnement sécurisé et propice à l'exploration, à l'expérimentation, aux apprentissages, à l'imagination et au jeu
	<p>Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant et d'accompagnement de la parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à une démarche de prévention précoce en lien avec les besoins physiologiques, de protection, de sécurité affective et relationnelle et d'estime de soi des jeunes enfants - Contribuer au repérage précoce des écarts de développement du jeune enfant - Contribuer au repérage et la lutte contre les violences éducatives et les maltraitements - Identifier les difficultés dans l'exercice de la fonction parentale et accompagner la famille dans une démarche de co-éducation - Valoriser les savoir-faire, la présence, la participation, les initiatives de la famille au sein de la structure - Organiser avec le soutien de l'équipe éducative des événements visant l'échange, l'entraide entre les familles et l'accompagnement de la parentalité
	<p>Coordonner et animer le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la définition, à la mise en œuvre, à l'évaluation des projets en créant les conditions de la participation de l'équipe et des familles - Appliquer et veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques professionnels - Inscrire l'élaboration et la conduite des projets dans un cadre réglementaire et financier - Animer l'équipe dans la mise en œuvre et la coordination des projets - Mobiliser les compétences de l'équipe et contribuer à leur développement - Organiser la continuité éducative en coordonnant l'activité de l'équipe

BC 2 : FAVORISER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET L'ÉPANOUISSEMENT DU JEUNE ENFANT		
Activités	Compétences	Indicateurs
<p>Mettre en œuvre un accompagnement éducatif individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques</p> <p>Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel</p>	<p>Soutenir le développement harmonieux du jeune enfant et la participation des familles dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation du projet éducatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions d'accueil du jeune enfant dans un environnement bienveillant - Recueillir par l'observation, l'analyse et le discernement, les éléments nécessaires à la compréhension des besoins du jeune enfant - Co-construire avec la famille le projet d'accueil personnalisé de l'enfant et de sa famille sur la base d'objectifs éducatifs négociés - Co-évaluer avec la famille de l'enfant le projet d'accueil mis en œuvre et l'ajuster si nécessaire dans une démarche de co-éducation - Soutenir l'expression du jeune enfant à chaque étape de l'accompagnement mis en œuvre et favoriser la parole des familles au sein des instances représentatives - Orienter la famille ou le cas échéant, les représentants légaux vers les institutions et les services adaptés - Prévenir, repérer, évaluer et traiter les situations d'urgence, de risque ou de danger - Garantir les droits et libertés des familles en explicitant le cadre de mise en œuvre de l'accompagnement socio-éducatif. - Garantir un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant afin de veiller à l'intégrité physique et psychique du jeune enfant ainsi qu'au respect de son intimité
	<p>Coconstruire, coordonner et évaluer un projet éducatif et social collectif ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions d'accueil, d'expression, de participation des familles et soutenir les initiatives dans l'intérêt du jeune enfant - Recueillir les éléments nécessaires sur les besoins des jeunes enfants ou des attentes des familles pour comprendre les difficultés et identifier les ressources mobilisables - Impliquer les familles afin de déterminer le type de projet pertinent sur la base d'objectifs partagés dans une démarche de co-éducation - Promouvoir et susciter l'adhésion des différentes parties prenantes au projet éducatif collectif ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive - Déterminer, négocier et organiser les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre du projet pour favoriser la dynamique collective autour du jeune enfant et de sa famille. - Co-évaluer avec les familles les actions mises en œuvre et les ajuster si nécessaire - Soutenir la parole et la capacité d'agir des personnes - Observer, analyser et réguler la dynamique de groupe pour garantir un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant respectueux des familles et des jeunes enfants - Garantir les droits et libertés des familles en explicitant le cadre de mise en œuvre du projet collectif

	<p>Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte le cadre réglementaire, les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partager et questionner de manière critique en équipe la pratique professionnelle mise en œuvre, notamment dans les situations complexes - Appliquer un processus de délibération réflexive individuel ou collectif visant à dépasser les tensions éthiques rencontrées dans la pratique professionnelle, le cas échéant, en associant la personne et son entourage - Proposer et développer des évolutions de la pratique professionnelle - S'engager dans un processus de perfectionnement de sa pratique professionnelle - Contribuer au développement de la profession par la formation des étudiants, la participation à des recherches et des expérimentations
	<p>Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se décentrer et mettre à distance ses représentations afin de prendre en compte les cultures, les croyances et les modes de vies familles et des enfants - Développer sa compréhension des manifestations émotionnelles pour analyser leur rôle et adapter son positionnement professionnel en situation professionnelle - Identifier, interroger et réguler son Implication professionnelle dans la relation d'accompagnement - Appréhender les différentes représentations du corps et de l'intime pour repérer leur impact dans les différentes interactions professionnelles - Développer une approche respectueuse de la pudeur et de l'intimité des personnes dans sa pratique professionnelle - Repérer pour soi et entre pairs, les signes d'épuisement physique, psychique, émotionnel dans le quotidien professionnel pour agir de manière adaptée

BC 3: S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE

Activités	Compétences	Indicateurs
<p>Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire</p>	<p>Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et mobiliser les sources d'information, les espaces et lieux ressources - Recenser, sélectionner et analyser les ressources pertinentes dans son domaine de spécialité - Exploiter les données recueillies pour documenter un sujet - Contribuer au partage d'information
<p>Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales</p>	<p>Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques de cohésion sociale et territoriale - Participer au repérage et à l'identification des besoins des personnes et des groupes sur un territoire - Identifier et mobiliser les outils d'enquête et d'analyse adaptés à l'élaboration d'un diagnostic - Mobiliser les acteurs et partager les priorités d'action avec les partenaires concernés dans le cadre d'un diagnostic de territoire - Contribuer à une connaissance partagée des problématiques d'un territoire - Formaliser des préconisations argumentées aux instances décisionnaires sur le territoire
	<p>Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter et représenter son service ou établissement auprès des partenaires du territoire - Repérer les partenaires du territoire et coopérer avec les acteurs en s'appuyant sur leurs compétences spécifiques - Décoder les positionnements et les enjeux entre les acteurs en présence - Participer à des instances d'échanges et de coopération interinstitutionnelle - Mobiliser et s'inscrire dans des réseaux professionnels et des dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles sur le territoire
	<p>Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les différents éléments constitutifs d'une problématique commune à un groupe sur un territoire en intégrant les questions environnementales et de transition écologique - Repérer et analyser les conséquences de la vulnérabilité écologique sur les conditions de vie des populations sur le territoire - Intégrer les dimensions du développement durable dans la co-construction d'un diagnostic avec les partenaires du territoire - Inscrire ses pratiques professionnelles dans une démarche écoresponsable - Accompagner les personnes et les groupes dans la transition écologique

BC 4: S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TRAVAIL SOCIAL

Activités	Compétences	Indicateurs
<p>Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et cancrée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service</p> <p>Mobiliser les différents outils et techniques de communication en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés</p>	<p>Prévoir et organiser ses activités professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir ses objectifs de travail au quotidien et les moyens nécessaires pour les atteindre - Ajuster les objectifs et les actions en fonction des aléas - Elaborer des plannings d'interventions et d'activités dans le cadre de l'organisation de service - Appliquer les procédures et les consignes liées à son activité professionnelle
	<p>Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster ses modes de communication aux besoins des publics et des situations - Concevoir des supports de communication écrite, orale et visuelle accessibles par tous - Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer - Argumenter des propositions pour éclairer la prise de décision - Sélectionner, analyser, synthétiser l'information afin de présenter les éléments utiles et indispensables aux destinataires y compris en langue étrangère - Transmettre des informations dans le respect de la confidentialité des données et du cadre juridique
	<p>Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les outils et les fonctionnalités bureautiques nécessaires à son activité professionnelle - Distinguer les modalités de traitement des données à caractère personnel et les sanctions encourues - Prévenir, identifier et accompagner une situation de précarité ou de trouble lié au numérique - Accompagner les usages des personnes vers l'autonomie numérique - Identifier les enjeux liés à l'usage de l'intelligence artificielle - Adopter les bonnes pratiques et les bons outils nécessaires à l'utilisation de plateformes numériques

	Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none">- Situer son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'organisation, afin de participer au projet du service ou de l'unité- Contribuer à la dynamique de travail et à l'élaboration en équipe des modalités de suivi, de régulation et d'évaluation des actions- Clarifier et établir les zones de responsabilité partagées et spécifiques dans le cadre d'une coopération professionnelle- Confronter ses observations et ses analyses, s'appuyer sur les compétences de chacun pour favoriser les facteurs de cohésion autour de l'action socio-éducative
	S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer à la démarche d'évaluation continue de la qualité de service, à la création et à l'amélioration des outils d'évaluation- Participer aux analyses collectives portant sur l'amélioration de l'action menée par le service ou l'établissement- Participer à la rédaction de rapports d'activités- Concourir à la réflexion sur les évolutions du service, de l'établissement, de l'organisation- Veiller au respect des obligations fixées par le RGPD

(1) Le mot « famille » sera employé dans la suite du document.

(2) Le mot « équipe » sera utilisé dans la suite du document.

ANNEXE II

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

La spécificité du public accompagné sera prise en compte par les établissements de formation dans la mise en œuvre des programmes de formation.

Les établissements de formation veilleront à adapter les contenus de formation au regard de l'évolution des politiques publiques, de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant et des référentiels qui la déclinent, de l'état des savoirs scientifiquement établis et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles émanant notamment de la Haute Autorité de Santé (HAS) et du Haut conseil du travail social (HCTS).

BC 1 : Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille: 504 h			
Unités de formation (UF)	Connaissances	Méthodologie	Positionnement
Champs d'intervention de l'éducateur de jeunes enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Le métier d'éducateur de jeunes enfants - Les fondements philosophiques et historiques de l'action éducative - Evolutions socio-historiques de la famille - Le cadre institutionnel, administratif, juridique et politique relatif à la petite enfance - Les droits fondamentaux de l'enfant - Evolution des connaissances sur le développement de l'enfant - Champs de recherche contemporains sur le développement de l'enfant - L'évolution des modes d'accueil, des dispositifs et des établissements de jeunes enfants - La responsabilité civile, pénale, administrative et professionnelle - Les espaces et lieux d'intervention - L'expertise professionnelle spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes d'intervention selon le contexte professionnel - Les différentes approches éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction et mission dans l'établissement ou le service - La prise de risque et la responsabilité - Le positionnement éthique de l'éducateur de jeunes enfants - Le positionnement dans la coéducation - Le positionnement dans le respect du secret professionnel - La légitimité, l'autorité, la prise de décision, l'adaptation - La coordination de projets
L'accompagnement du jeune enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins physiologiques fondamentaux - Les besoins affectifs et relationnels - Notions sur les outils de développement des apprentissages - La construction de l'identité du jeune enfant - Notions d'attachement et conséquences sur le développement des jeunes enfants - Les approches pédagogiques du jeu, l'expression et la créativité dans le développement de l'enfant - Les médiations éducatives, culturelles et artistiques - Les mécanismes de maltraitance dans les lieux d'accueil - La lutte contre la maltraitance et les violences éducatives intra-familiales - L'accueil collectif et les besoins individuels du jeune enfant - La prévention précoce - Notions de puériculture et de pédiatrie - La promotion, l'éducation à la santé - La prévention des accidents domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et techniques d'observation - Le processus de familiarisation - L'accompagnement des premiers liens dans une démarche prévenante - Les démarches de médiation éducative - L'utilisation des techniques éducatives, d'expression, d'expérimentation et de supports ludiques - La référence éducative, la prise en soins et la continuité - L'observation des trajectoires de développement et l'utilisation des outils de repérage - Les gestes d'urgence 	
L'accompagnement à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de la co-éducation - Les relations au sein de systèmes familiaux et les styles parentaux - Les actions individuelles et collectives d'accompagnement à la parentalité - Les pratiques d'action commune avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes d'observation et d'analyse des besoins des parents - L'accompagnement à la parentalité - Le soutien à la fonction parentale - Les méthodes et techniques de conception d'action de prévention, d'information et d'échanges 	
La coordination et l'animation des projets éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet d'accueil individuel et collectif pour les jeunes enfants - Les règles et procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation et la coordination de l'action éducative 	

BC 2: Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant: 504 h			
UF	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
Individus, groupes et société	<ul style="list-style-type: none"> - Libertés et droits fondamentaux - Citoyenneté, laïcité - L'approche du développement tout au long de la vie - Diversité des besoins et des publics en travail socio-éducatif - Inclusion et exclusion - Trajectoires, parcours et migration et multiculturalisme - Les groupes d'appartenance et les phénomènes de groupes - Les rapports sociaux et inégalités - L'approche par le genre et lutte contre les stéréotypes de genre - L'approche des rapports sociaux de sexe - Les typologies de handicap et notamment les troubles du neurodéveloppement 		<ul style="list-style-type: none"> - Le non-jugement, le respect des opinions et des croyances - Le devoir d'exemplarité et de neutralité dans l'exercice de ses fonctions - L'intervention en contexte interculturel
L'accompagnement individuel et collectif en travail social	<ul style="list-style-type: none"> - La culture de la bientraitance - Approches individuelles en travail social - Approches collectives et territoriales en travail social - L'articulation des différents niveaux de projets en travail social - Prévention en travail social - Travail social et développement social - Espaces et lieux d'intervention - Accompagnement et temporalités - Autodétermination et pouvoir d'agir - Vulnérabilité et protection de l'enfant - Les phénomènes de maltraitance et de violences familiales et violences en établissement ou par les services - Prévention et promotion de la santé - Les manifestations d'agressivité et de violence - Les représentations sociales - Corps, émotions et relations - Vie intime, affective et sexuelle - Epuisement professionnel dont la fatigue compassionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils de l'intervention individuelle et collective - Les approches et techniques d'aménagement d'espaces adaptés à l'accueil des enfants - L'accueil - L'empathie et l'écoute active - L'observation et le recueil d'informations - L'approche systémique - Les techniques d'entretien individuel et collectif - La méthodologie d'élaboration des écrits professionnels et de partage de l'information - Les méthodes et techniques participatives - Les méthodes et outils de la démarche de projet - La démarche de développement social - Les fondamentaux de la communication alternative et améliorée - La communication non violente - L'intervention dans les situations à risque ou d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Intentions, postures et pratiques de la bientraitance - Les enjeux éthiques et pratiques de la participation des personnes et des groupes - La prise de risque et la responsabilité - La confidentialité, la discrétion professionnelle et le secret professionnel - Les limites de l'intervention professionnelle - De l'introduction à la conclusion de la relation d'accompagnement - La mise à distance de ses représentations - Le respect de la pudeur et de l'intimité de la personne - L'engagement émotionnel dans la relation d'accompagnement - Equilibres et déséquilibres dans l'activité professionnelle
Ethique et réflexivité	<ul style="list-style-type: none"> - Ethique, morale et déontologie - Ethique de la responsabilité et de la conviction - Les dilemmes et conflits éthiques dans le travail social - Devoirs, obligations et responsabilités professionnelles - Valeurs du travail social et identités professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Le questionnement éthique individuel et collectif - Le démarche de délibération réflexive et processus d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - La notion d'engagement et de sens de l'action dans le travail social - La notion de pouvoir et d'autorité dans la relation d'accompagnement - De l'intérêt du doute dans l'intervention sociale

BC 3 S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale: 252 h			
UF	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
L'action publique et ses transformations	<ul style="list-style-type: none"> Introduction au droit - Droit des personnes, protection des mineurs et majeurs - L'évolution des politiques de cohésion sociale et de santé publique - L'organisation administrative - Les dispositifs de lutte contre les violences et contre les discriminations - L'influence des politiques européennes et internationales sur les dispositifs nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils de la veille professionnelle - Le développement d'une expertise générale et sectorielles sur les politiques publiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Le repérage et l'analyse des logiques d'intervention publique face aux vulnérabilités - La capacité à contribuer à la transformation des politiques de cohésion sociale - Le développement d'une posture éthique et critique - La médiation entre les dispositifs et les personnes concernées
Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Les notions fondamentales en géographie sociale et aménagement du territoire - Les inégalités territoriales et fractures sociales - L'approche systémique des logiques territoriales - Les ressources territoriales et leviers d'inclusion - L'approche territoriale des partenariats et des réseaux - Les enjeux individuels et collectifs de la transition écologique - Les vulnérabilités sociales et environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de diagnostic territorial - L'articulation des données sociales et environnementales dans les diagnostics de territoire - La cartographie des acteurs et des ressources - L'analyse des réseaux professionnels et des logiques d'action institutionnelles - Le travail en réseau et en partenariat sur un territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - La représentation du service ou de l'établissement - La coopération interinstitutionnelle - L'association des personnes concernées à la démarche de diagnostic territorial - La réflexion sur l'empreinte écologique de sa pratique professionnelle - La traduction des enjeux de la transition auprès des acteurs concernés sur le territoire
Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Les fondamentaux épistémologique, méthodologique et éthique de la recherche en sciences humaines et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - La problématisation d'une question sociale fondée sur l'observation et l'analyse des besoins - Le choix des méthodes et outils d'enquêtes - La collecte et l'analyse des données - L'élaboration de préconisations - La communication et la valorisation des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et développement de sa capacité à documenter, argumenter et convaincre

BC 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social : 245 h			
UF	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
Sociologie, psychologie et droit du travail	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation sociale et les formes de travail - Les transformations du monde du travail - Les rapports sociaux dans les organisations de travail - Les droits et devoirs des salariés et des employeurs - La prévention des risques professionnels - Rapports au travail, au métier et aux organisations de travail 		<ul style="list-style-type: none"> - Les règles et usages dans le monde du travail - La culture d'établissement et la culture professionnelle - Travail prescrit, travail réel, travail formel et informel - Le positionnement individuel dans la ligne managériale
Travail collaboratif et autonomie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique du travail d'équipe - Les phénomènes de violence en établissement ou par les services - La prévention des risques professionnels dont Risques Psycho-Sociaux - Les dispositifs de lutte contre le harcèlement et les discriminations au travail - Les dispositifs d'alerte et déclaration d'incidents 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils d'organisation, de planification et d'adaptation de son activité - La coopération dans l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Le traitement de l'imprévu et de l'urgence - L'intégration et le positionnement dans l'équipe - La responsabilité individuelle et partagée - La contribution aux dynamiques collectives du travail en équipe
Communication professionnelle et usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la communication professionnelle orale, écrite, formelle et informelle - Les principes et règles d'un écrit professionnel clair et intelligible - Les aspects juridiques et réglementaires de la communication professionnelle et du partage d'informations - La prévention des risques liés à l'utilisation du numérique et à la fracture numérique pour les personnes accompagnées - Les usages sociaux et enjeux du numérique et de l'intelligence artificielle 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration des écrits professionnels - Les méthodes et supports de communication, de transmission et de partage de l'information - Les espaces et les outils du travail collaboratif 	<ul style="list-style-type: none"> - La relation professionnelle dans un environnement dématérialisé - L'impact du développement du numérique dans les pratiques professionnelles